

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 063-22

Le 2 juin, 2022

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Brookfield Infrastructure Partners L.P (BIP & FRQ)
Scission d'actions**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« Brookfield») (TSX:BIP.un; NYSE: BIP) a annoncé le 4 mai, 2022 que son conseil d'administration a approuvé le fractionnement de parts à raison de trois pour deux de toutes ses parts ordinaires en circulation.

Le fractionnement sera mis en œuvre par le biais d'une subdivision selon laquelle les porteurs de parts inscrits à la date de clôture des registres le 6 juin 2022 recevront une moitié supplémentaire d'une part le 10 juin 2022, pour chaque part détenue.

Les parts de Brookfield commenceront à se transiger sur une base de trois pour deux à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 13 juin 2022.

La négociation des parts avec effets payables commencera à l'ouverture de la séance le 3 juin 2022.

La négociation avec effets payables prendra fin à la fermeture des bureaux le 10 juin 2022.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement (le 13 juin 2022).

Détails du rajustement de la fractionnement d'actions :

- **Date d'entrée en vigueur: le 13 juin, 2022**
- **Date d'enregistrement: le 6 juin, 2022**
- **Date de paiement: le 10 juin, 2022**

CDCC - Détails du rajustement - Option (BIP)

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Brookfield Infrastructure Partners L.P. (BIP) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** le 13 juin, 2022
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** BIP deviendra BIP1
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** 150
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 150 parts de Brookfield Infrastructure Partners L.P.
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée seront fixées à 250,000 contrats pour les séries existantes.
- **CUSIP :** Inchangé

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options (BIP):

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options BIP seront transférées à la classe d'options BIP1 qui constitue le nouveau livrable. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.

Brookfield Infrastructure Partners L.P.		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
BIP1	50,00 \$	33,33 \$
BIP1	60,00 \$	40,00 \$
BIP1	64,00 \$	42,67 \$
BIP1	65,00 \$	43,33 \$
BIP1	66,00 \$	44,00 \$
BIP1	68,00 \$	45,33 \$
BIP1	70,00 \$	46,67 \$
BIP1	72,00 \$	48,00 \$
BIP1	74,00 \$	49,33 \$
BIP1	75,00 \$	50,00 \$
BIP1	76,00 \$	50,67 \$
BIP1	78,00 \$	52,00 \$
BIP1	80,00 \$	53,33 \$
BIP1	82,00 \$	54,67 \$
BIP1	84,00 \$	56,00 \$
BIP1	85,00 \$	56,67 \$
BIP1	86,00 \$	57,33 \$
BIP1	88,00 \$	58,67 \$
BIP1	90,00 \$	60,00 \$
BIP1	92,00 \$	61,33 \$
BIP1	95,00 \$	63,33 \$
BIP1	96,00 \$	64,00 \$
BIP1	100,00 \$	66,67 \$

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action (FRQ):

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** le 13 juin, 2022
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTION:** FRQ sera radié
- **SYMBOLE DES BTIC:** BPU sera radié
- **NOMBRES DE CONTRAT:** N/A
- **MULTIPLICATEUR:** N/A
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** N/A
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** N/A

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Contrats à terme sur action:

Les séries existantes de la classe des contrats à terme sur action FRQ seront radiées puisqu'il n'y a aucun intérêt en cours.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés